

DANS CETTE ÉDITION...

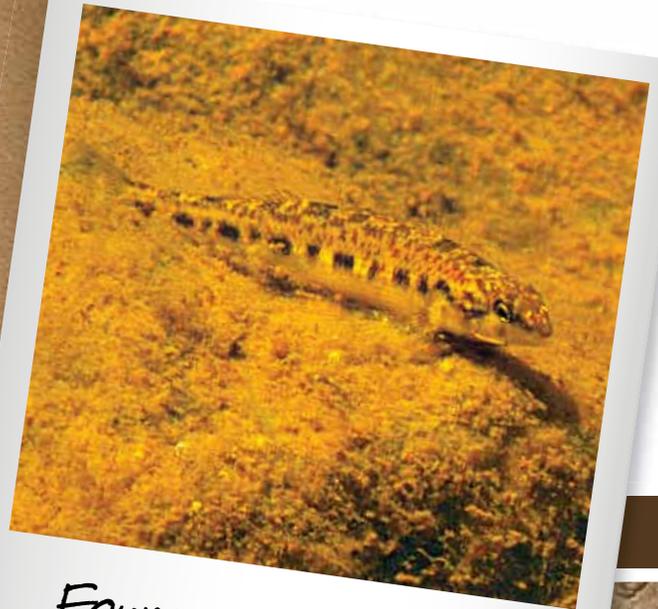
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

L'AIL DES BOIS, UNE PLANTE PRINTANIÈRE EN PÉRIL

L'HABITAT ESSENTIEL DU FOUILLE-ROCHE GRIS :
LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

PROTECTION DU FOUILLE-ROCHE GRIS :
LE PROJET CONTINUE!

CORRIDORS VERTS-BLEUS DE LA RIVIÈRE DES ANGLAIS



Fouille-Roches Gris

2013 VOLUME 5 : NO 1 BULLETIN



10 ANS, ÇA SE FÊTE !

VENEZ CÉLÉBRER LE 10^e ANNIVERSAIRE D'AMBIOTERRA AVEC NOUS, LE SAMEDI LE 1^{ER} JUIN DÈS 17H À LA FERME D'ANDRÉ ! Nous profiterons de votre présence pour faire le bilan de nos activités de protection de la biodiversité dans les MRC du Haut-Saint-Laurent et des Jardins-de-Napierville. D'ailleurs, la députée fédérale, Anne Minh-Thu Quach, sera des nôtres ainsi que l'attaché politique du député provincial, Stéphane Billette. **La soirée sera animée par nul autre que François Patenaude, du groupe d'humoristes Les Zapartistes.** Réservez vos places dès maintenant en nous écrivant (info@ambioterra.org) ou en nous appelant (514-664-4782). **C'est une belle occasion à ne pas rater!**



→ **Quand :** 1^{er} juin 2013 à 17h
Où : Ferme d'André, 1082 Upper Concession, Ormstown

Ça se fête !

BILAN DES ACTIVITÉS DE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ
DANS LES MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT ET DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE /
PRIX DE RECONNAISSANCE À UN PROPRIÉTAIRE POUR SA VOLONTÉ DE CONSERVER
SON PATRIMOINE NATUREL À PÉRENNITÉ / UN REPAS (STYLE MICHOU) SERA
SERVI SUR PLACE AVEC UN VIN D'HONNEUR ET BIEN D'AUTRES SURPRISES !!!
RÉSERVATION OBLIGATOIRE avant le 19 mai 2013, car les places sont limitées!
CONTRIBUTION MINIMALE REQUISE: 16\$ par personne, 26\$ incluant l'adhésion annuelle

Contactez-nous au :
514.664.4782 / info@ambioterra.org



»» L'AIL DES BOIS, UNE PLANTE PRINTANIÈRE EN PÉRIL

L'ail des bois (*Allium tricoccum* Ait.) est une plante herbacée vivace qui croît principalement dans les érablières du sud du Québec.

Elle est aisément reconnue grâce à ses feuilles lisses (une à trois), d'un vert pâle, qui pointent dès la fonte des neiges. Après quatre à six semaines, ses feuilles flétrissent, coïncidant avec le moment où les feuilles des arbres jettent de l'ombre dans le sous-bois, ce qui fait de l'ail des bois une espèce dite « printanière ». Cette courte période de temps lui permet d'emmagasiner rapidement dans son bulbe, ses réserves annuelles en lumière, en eau et en éléments minéraux.

Depuis 1995, l'ail des bois est classé comme espèce vulnérable par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), principalement à cause du développement urbain et agricole, de même que la cueillette des bulbes en grande quantité. Le commerce de l'ail des bois est interdit et seule une récolte pour consommation personnelle d'un maximum de 50 bulbes est autorisée à l'extérieur des milieux protégés. Avant de faire une telle récolte, il est cependant conseillé d'attendre que la population soit viable (1000 individus).



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Le samedi 1^{er} juin aura lieu l'Assemblée générale annuelle (AGA) d'Ambioterra. Si vous êtes membre, nous vous y attendons dès 14h00 à la ferme d'André, à Ormstown. Ceux et celles qui ont reçu une demande de renouvellement de leur adhésion doivent le faire avant l'AGA pour conserver leurs privilèges de membre. L'adhésion annuelle coûte 10 \$ et cet appui est des plus précieux pour nous.

Pour recevoir le formulaire d'adhésion, écrivez-nous : info@ambioterra.org ou visitez notre site Internet au www.ambioterra.org.

Vous pouvez également faire un don, unique ou planifié, pour soutenir les actions d'Ambioterra en vue de protéger les milieux naturels et les espèces en péril. À titre d'organisme de bienfaisance, Ambioterra peut donner des reçus de charité pour les dons de plus de 20 \$. Consultez notre page web, à la section « Nous soutenir » pour plus d'informations ou contactez-nous.

QUAND ?

Samedi 1^{er} juin 2013

AGA : 14h00

10^e ANNIVERSAIRE : Dès 17h00

Où ?

**À LA FERME D'ANDRÉ,
1082 Upper Concession, Ormstown**



PROTECTION DU FOUILLE-ROCHE GRIS : LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

Dans le bulletin de décembre 2012, l'habitat essentiel (HE) du fouille-roche gris a été décrit. Il s'agit, pour mémoire, de « l'habitat nécessaire à la survie ou au rétablissement d'une espèce sauvage » (*Loi sur les espèces en péril, L.C. 2002, ch.29*). Il est donc question de frayères, d'aires d'alevinage ou de routes migratoires pour les espèces aquatiques.

Spécifique au FRG qui est peu flexible quant à ses exigences d'habitat, son HE devrait offrir les conditions suivantes :

- UN FOND DE RIVIÈRES COMPOSÉ PRINCIPALEMENT DE SABLE, COUVERT EN PARTIE DE GRAVIERS, DE GALETS ET DE GROSSES ROCHES;
- UNE VITESSE DE COURANT DE FAIBLE À NULLE (POUR FRAYER, EN MAI ET JUIN, LA VITESSE DE COURANT DOIT ÊTRE DE MODÉRÉE À RAPIDE);
- UNE BONNE QUALITÉ DE L'EAU CARACTÉRISÉE PAR UNE EAU PEU TURBIDE;
- UNE PROFONDEUR INFÉRIEURE À 60 CM;
- UNE PRÉSENCE SUFFISANTE DE NOURRITURE (LARVES D'INSECTE, DÉBRIS, MATIÈRES VÉGÉTALES).

Ces spécificités se retrouvent dans certaines sections des rivières des Anglais, Trout et Outarde Est, occupées par le fouille-roche gris. Bonne nouvelle! Selon notre caractérisation et les calculs de Pêches et Océans Canada qui en résultent (modèle de calcul prévisionnel), les populations de FRG de ces trois rivières seraient viables à long terme.



Tableau

Principaux résultats de la caractérisation biophysique effectuée par Ambioterra dans les zones prioritaires par Pêches et Océans Canada en 2012

	RIVIÈRE DES ANGLAIS	RIVIÈRE OUTARDE EST	RIVIÈRE TROUT
Zone priorisée par le MPO (km)	8	13	20
Superficie d'habitats propices au FRG (m ²)	92 830,64	108 132,50	186 060,25
Nombre de stations de 350 m caractérisées	24	37	56





»» PROTECTION DU FOUILLE-ROCHE GRIS : LE PROJET CONTINUE !

Grâce au soutien financier du Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril (PIH), de la Fondation de la faune du Québec et d'Emploi été Canada, le projet de protection du fouille-roche gris dans les bassins versants des rivières des Anglais et Trout se poursuivra pour l'année 2013-2014.

Le volet « conservation volontaire » du projet intéresse déjà plus de 40 propriétaires volontaires pour 2013! Ce volet permettra à 20 de ces propriétaires d'avoir une évaluation environnementale de leur propriété et d'être mieux outillé pour la protection et la conservation de son milieu naturel.

Un autre volet du projet de protection de ce petit percidé se poursuit et c'est le volet « plan de conservation ». Ce volet a pour objectifs :



RÉPERTORIER ET PROTÉGER LES HABITATS CONNUS ET POTENTIELS DE LA POPULATION DE FOUILLE-ROCHE GRIS PRÉSENTE SUR LE TERRITOIRE DES BASSINS VERSANTS DE LA RIVIÈRE TROUT ET DES ANGLAIS;



ATTÉNUER LES PERTURBATIONS ANTHROPIQUES SUR LE MILIEU NATUREL AFIN DE MAINTENIR LA POPULATION ACTUELLE ET DE RÉTABLIR DES POPULATIONS AUTOSUFFISANTES DANS LES HABITATS OCCUPÉS HISTORIQUEMENT PAR L'ESPÈCE;



OFFRIR AUX ACTEURS INTERVENANT SUR LE TERRITOIRE, PARTICULIÈREMENT AUX AUTORITÉS MUNICIPALES ET RÉGIONALES, UN OUTIL D'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION EN MATIÈRE DE GESTION DU TERRITOIRE ET UN OUTIL DE SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ LOCALE À LA PROTECTION DES HABITATS DU FOUILLE-ROCHE GRIS.



CORRIDORS VERTS-BLEUS DE LA RIVIÈRE DES ANGLAIS

Financé principalement par le Programme Interactions communautaires et nouveau volet du projet de protection du fouille-roche gris, Ambioterra entamera sous peu la première phase d'un projet à long terme visant la protection et la restauration des corridors verts dans la section St-Chrysostome et Havelock du bassin versant de la rivière des Anglais.

Il s'agit d'une étude visant à identifier les zones et les propriétaires prioritaires, à recruter lesdits propriétaires et à réaliser les diagnostics détaillés pour ces zones. Suivez le prochain bulletin pour un aperçu de l'avancement des travaux!



AMBIOTERRA

*Pour plus d'information,
contactez-nous*

(info@ambioterra.org)

*ou visitez notre site Internet !
Vous y trouverez la description
détaillée de nos projets,
nos feuillets de sensibilisation
et plus encore...*

www.ambioterra.org